



Arts

Reunion d'information pour le séjour à Bruxelles niveau 4e citoyenneté Européenne et Histoire des

publié le 29/09/2019 - mis à jour le 01/10/2019

Descriptif :

NB Comme pour tout déplacement à l'étranger pièce d'identité valide - moins de 10 ans- et autorisation de sortie du territoire exigées

Pour les parents qui ne peuvent se déplacer à la réunion de demain soir :

59 places, 4 accompagnateurs - M loizeau, M Sorton , M Vaillant et Mme Vaillant

Documents distribués à tous les élèves de 4e le mardi, inscriptions à la vie scolaire sur le jeudi et vendredi 3 jusqu'au 7 octobre ; les élèves au delà des 59 places seront inscrits sur liste complémentaire.

Programme :

départ le 6 avril au soir, route de nuit

Mardi 7 avril : arrivée à Bruxelles, petit déjeuner à prévoir et déjeuner également - pas de pique nique pour des raisons évidentes de gestion des aliments et d'hygiène, une petite somme à prévoir pour déjeuner dans bruxelles
Visite du Parlementarium qui permettra d'anticiper sur la visite et l'accueil au Parlement le lendemain
installation Auberge de jeunesse van Gogh, pension complète jusqu'au vendredi midi inclu

Mercredi 8 avril

Petit déjeuner auberge

Accueil au Parlement Européen par l'attaché parlementaire de Madame la Députée Valérie Hayer, visite et échange d'une heure questions et réponses.

Pique nique prévu par l'auberge

Départ pour Gand

diner à l'auberge de jeunesse

Jeudi 9 avril

petit déjeuner auberge

journée à Bruges pique nique fourni par l'auberge

Diner auberge

vendredi 10 avril

Petit déjeuner auberge

musées royaux des beaux arts et expo Magritte

pique nique fourni par l'auberge

prévoir une petite somme pour le dernier diner à Bruxelles

départ et route de nuit vers Marennes

arrivée vers 8h

Pour l'inscription chèque d'acompte de 105 euros - en cas de souci contacter avant madame Mallier au collège ou retirer AVANT l'inscription un dossier de fond social collégien.

cout total du séjour 294 euros

second versement de 100 euros pour le 25 novembre 2019

Pour le 3e versement nous attendons une aide du Parlement non encore chiffrée et avons demandé le soutien du

lions club ; tout don à une association de parents de la part d'une entreprise est possible, déductible et permet ensuite une fois reversée à l'établissement de réduire le coût du séjour ;-)

les chèques vacances sont acceptés.

Il n'y aura pas de rendez vous individuels pour détailler le séjour mais si besoin vous me contacter par sms au 06 87 06 16 85

Merci à tous

Sandrine Vaillant



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.